

## DELIBERATION DU COMITÉ SYNDICAL

N° 09/2026

**OBJET :**  
**Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 et prévision d'affectation sur l'exercice 2026 – budget des eaux usées**

**Date de convocation :**  
**03/03/2026**

Nombre de délégués

En exercice : 13  
Présents : 11  
Procurations : 0  
Votants : 11

L'an deux mil vingt-six,

Le 9 mars à 20 heures 00,

Le Comité syndical, légalement convoqué, conformément à l'article L5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales s'est au siège du Syndicat à Auvers-sur-Oise en séance publique sous la présidence de M. Pierre-Edouard EON.

Etaient présents : Dominique BERNARD, Jean-Pierre COURTOIS, Alexandre DOHY, Pierre-Edouard EON, Jérôme FRANCOIS à partir de 20h45, Sébastien HUART, Bruno MACE, Nadège MAGNE, Hubert MARCHAIS, Isabelle MEZIERES, Eric MONTAGNIER, Jean-Pierre OBERTI, délégués titulaires des communes membres, formant la majorité des membres en exercice.

Gilbert POLARD, et Gladys LEBEAU à titre consultatif.

Absents excusés : Abel LEMBA DIYANGI.

Secrétaire de séance : Dominique BERNARD.

L'affectation des résultats de l'exercice N-1 se fait en principe après le vote du compte financier unique (CFU) qui doit intervenir avant le 30 juin de l'année N.

Comme la DGFIP rencontre des difficultés techniques pour établir le CFU 2025 du budget des eaux usées, le syndicat a la possibilité de reprendre de manière anticipée les résultats avant le vote du CFU.

Au-delà de la constatation, la reprise anticipée permet également d'affecter provisoirement les résultats de l'exercice N-1 au budget N. Une délibération après le vote du CFU permettra une affectation définitive.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R1612-54,

**Vu** la nomenclature comptable et budgétaire M49,

**Considérant** les résultats 2025 comme suit :

		dépenses	recettes	solde
section de fonctionnement	résultats de l'exercice	3 449 724,82	3 439 863,75	-9 861,07
	résultats antérieurs reportés (ligne 002)		350 000,00	350 000,00
	résultat à affecter	3 449 724,82	3 789 863,75	340 138,93
		dépenses	recettes	solde
section 'investissement	résultats de l'exercice	2 977 339,39	3 098 023,78	120 684,39
	résultats antérieurs reportés (ligne 001)		716 961,62	716 961,62
	solde global d'exécution	2 977 339,39	3 814 985,40	837 646,01

		dépenses	recettes	solde
reste à réaliser au 31/12/2025	fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	investissement	325 297,30	146 999,59	-178 297,71

		dépenses	recettes	solde
résultats cumulés 2025	fonctionnement	3 449 724,82	3 789 863,75	<b>340 138,93</b>
	investissement	3 302 636,69	3 961 984,99	<b>659 348,30</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical **décide de constater et de reprendre par anticipation** au budget des eaux usées 2026 les résultats 2025 de la manière suivante :

affectation 2026	prévision d'affectation en réserve (1068)	0,00		
	report en fonctionnement de recettes (002)	0,00	<b>340 138,93</b>	
	report en section d'investissement (001)		<b>837 646,01</b>	

Fait et délibéré en séance les mois, jour et an susdits.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

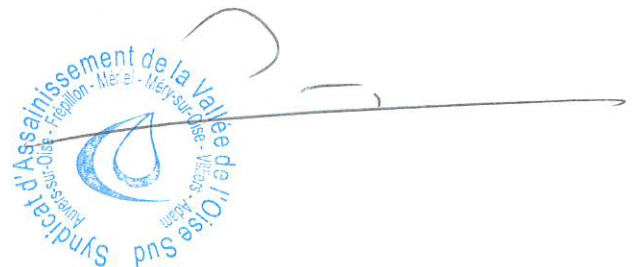
Le tribunal administratif de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (information et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>).

Copie conforme à l'original.

**Le Secrétaire de Séance,**  
**Dominique BERNARD**

**Le Président,**  
**Pierre-Edouard EON**

Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En sous-préfecture le : 18/03/2026  
De sa publication le : 18/03/2026  
Sur le site du SIAVOS.


Auvers-sur-Oise, 26 février 2026

**Etat récapitulatif des résultats du budget des eaux usées 2025**

	résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	résultat de clôture de l'exercice N
<b>Investissement</b>	716 961,62		120 684,39	837 646,01
<b>Fonctionnement</b>	855 949,12	505 949,12	- 9 861,07	340 138,93
	<b>1 572 910,74</b>	<b>505 949,12</b>	<b>110 823,32</b>	<b>1 177 784,94</b>

à L'ISLE ADAM le 26-02-2026

**Pierre-Edouard EON**  
Président




Trésorerie de l'ISLE ADAM  
2, rue des  
Jardins  
L'ISLE ADAM  
Patricia PRESSEDA  
Comptable DGFIP